

QUIMPER VILLE

Musée breton. Les malvoyants invités à toucher

23 mars 2010

Le Musée breton se met en quatre pour permettre aux malvoyants de jouir de ses collections. Des reproductions d'oeuvres sont désormais installées dans deux salles, accompagnées d'une franche invitation à les toucher.

«Touchez!» Ce type d'invitation est plutôt inédit dans un musée. Elle apparaît en lettres blanches, et en relief, sur des présentoirs installés dans deux salles du Musée départemental breton. Ne pas s'y tromper: elle est prioritairement dévolue aux visiteurs malvoyants et non-voyants. «Le musée doit être de plus en plus accessible à l'ensemble des publics», professe le conservateur, Philippe Le Stum.

«Mieux recevoir les malvoyants»

Après des années d'efforts en direction des personnes à mobilité réduite, un constat a été fait: les handicaps visuels et auditifs avaient peut-être été moins pris en compte. D'où le début d'une réflexion, menée en partenariat avec l'IUP «Métiers du patrimoine» du pôle universitaire quimpérois. Elle allait d'abord déboucher sur l'installation d'audio-guides. Un travail sur le toucher a ensuite été initié par d'autres étudiants. «En essayant de mieux recevoir les malvoyants et les non-voyants, nous rendons aussi service à tous nos visiteurs», constate aujourd'hui Philippe Le Stum, alors que les premiers résultats tangibles, financés par le conseil général, de ce dernier projet tutoré jalonnent la salle d'archéologie gallo-romaine, au rez-de-chaussée, et, à l'étage, l'espace «mobilier breton».



Décrocher le label «Tourisme et handicap»

Dans la première pièce, les trois étudiantes porteuses du projet -Nolwen Tanguy, Leila Briand et Stéphanie Meslin - ont conçu de grands plateaux tactiles, sur lesquelles sont notamment placés des répliques agrandies de monnaies gauloises, des moulages de gravures et de poteries, une statuette de Vénus et d'Hercule..., avec une transcription en braille de chacune des pièces. Dans la salle «mobilier», ce sont cette fois des pièces de bois sculptées qui s'offrent au toucher. En juin prochain, d'autres dispositifs seront installés, en lien avec l'exposition temporaire «L'appartement Art déco». L'objectif final est de décrocher le label «Tourisme et handicap». Cent dix établissements bretons sont actuellement labellisés. Sur ce nombre, très peu de musées pour l'instant.

© Copyright Le Télégramme 2009